

Cursus

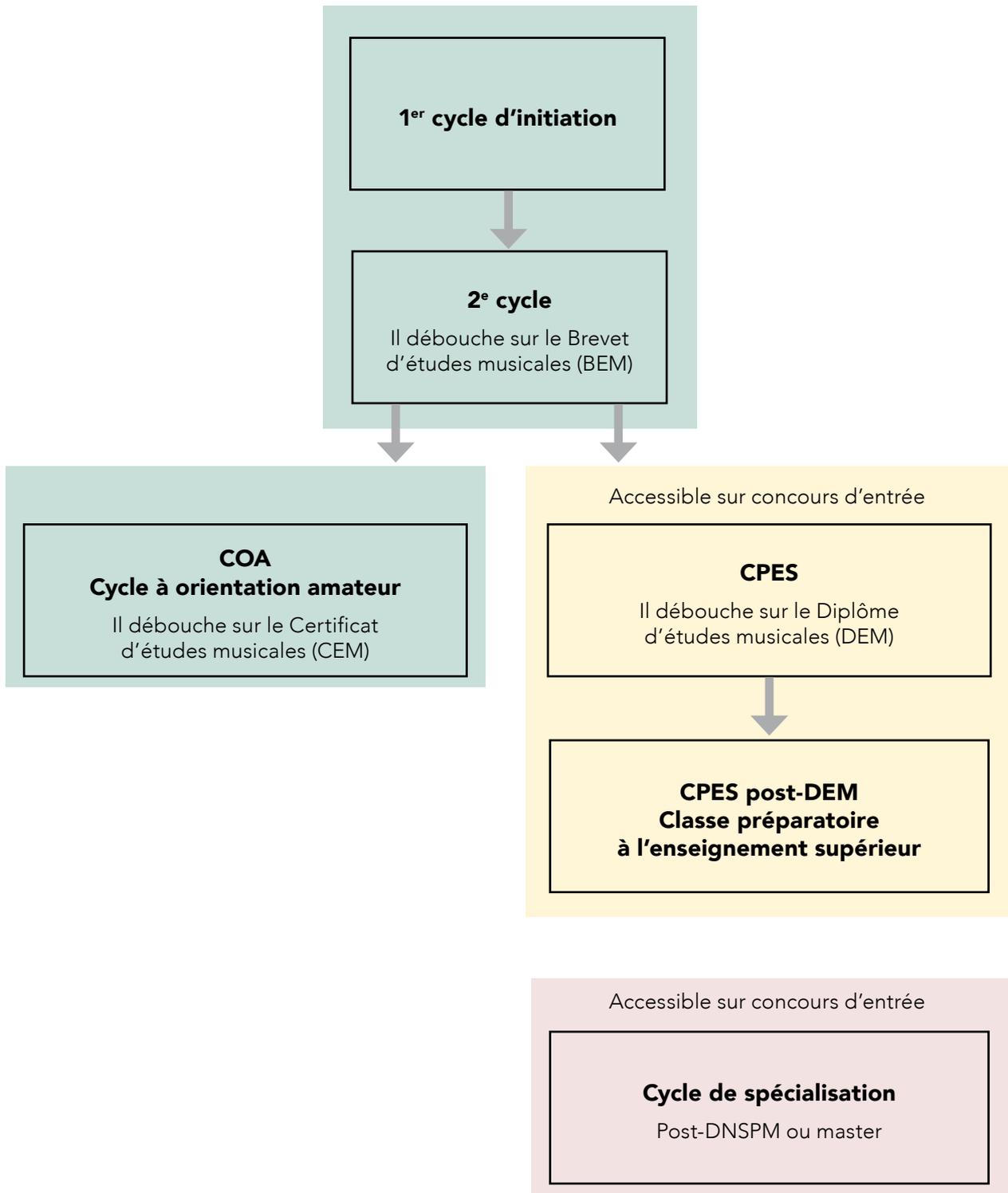
Direction de chœur

Sommaire

Présentation	3
1 ^{er} cycle	4
2 ^e cycle	6
Cycle à orientation amateur (COA)	8
Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES)	10
Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES - post-DEM)	12
Cycle de spécialisation	13
Atelier de direction de chœur	14
Tableau récapitulatif des cursus	15
Unités d'enseignement spécifiques au cursus	16

Présentation

Le cursus « direction d'ensembles vocaux » est construit selon le schéma d'orientation du ministère de la Culture de 2008. En cohérence avec l'ensemble des cursus du Conservatoire de Strasbourg, il se décline en cycles à vocation amateur ou préprofessionnelle.



1^{er} cycle

Durée

De 2 à 3 ans

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

Admissibilité

- **Épreuve de FM** : dépistage de fautes, dictée mélodique et harmonique, analyse (tonalités, modulations, cadences, accords), lecture de rythme (durée de l'épreuve : 1h).

Admission

- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix *a cappella* ou accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les autres voix étant réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une partition chorale à 4 voix sur 2 portées.
- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à voix mixtes ou égales transmise au candidat une semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 10 min).

Objectifs et contenus

- Acquisition des bases techniques de la direction de chœur
- Acquisition de la technique d'apprentissage par audition
- Pédagogie et technique d'apprentissage sur des répertoires simples
- Connaissance générale de la voix, gestion de l'échauffement vocal
- Découverte, analyse et interprétation de répertoires variés
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant

Cursus

Tronc commun

- Cours de direction de chœur dans le cadre de l'UE d'initiation (2h/semaine en groupe ou 1/2h de cours individuel par semaine en fonction des places disponibles)
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe : 2h/semaine
- FM instrumentiste (COA modules écrit et oral) ou FM chanteur (COA)
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine

Enseignements complémentaires obligatoires

- Piano pour chef de chœur
- Chant : 20 min/semaine

Enseignements complémentaires optionnels

Possibilité de suivre des UE complémentaires optionnelles (voir liste en fin de document) en fonction des places disponibles.

Examen de fin de 1^{er} cycle

Conduite de répétition

Travail avec un chœur d'enfants ou d'adultes pour l'apprentissage d'une monodie ou d'un canon préparé par le candidat 1 semaine avant l'examen (durée de l'épreuve : 12 min).

Direction d'une œuvre au choix de l'élève

Direction d'une pièce connue du chœur et travaillée pendant le cycle. L'étudiant fera un filage, puis relèvera les points essentiels à corriger ou à améliorer avant de procéder à un deuxième filage (durée de l'épreuve : 10 min).

Concert

Présentation de 10 min de programme *a cappella* ou accompagné lors du concert des chefs de chœur. Ce programme sera donné avec un chœur du Conservatoire et/ou avec le chœur de l'élève si celui-ci dirige déjà un ensemble hors Conservatoire.

Récompense

Aucun diplôme n'est délivré à l'issue du 1^{er} cycle.
Admission en 2^e cycle.

2^e cycle

Durée

De 4 à 5 ans.

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

Admissibilité

- **Épreuve de FM** : dépistage de fautes, dictée mélodique et harmonique, analyse (tonalités, modulations, cadences, accords), lecture de rythme (durée de l'épreuve : 1h).

Admission

- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix *a cappella* ou accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les autres voix étant réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une partition chorale à 4 voix sur 2 portées.
- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à voix mixtes ou égales transmise au candidat une semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 10 min).

Objectif et contenu

- Développement de la technique de direction et du vocabulaire gestuel (rapport geste-son)
- Développement de la pédagogie de groupe et de la pédagogie vocale : savoir mener une répétition
- Analyse au service de l'interprétation et de la pédagogie de travail avec le chœur (oral et écrit)
- Connaissance plus approfondie de la voix et de la phonétique, gestion du travail vocal en répétition
- Acquisition de savoir-faire vers une autonomie de la direction de chœur en amateur
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant
- Pratique de la direction de chœur hors Conservatoire obligatoire

Cursus

Tronc commun

- Cours individuel de direction de chœur (30 min/semaine)
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe : 2h/semaine
- FM instrumentiste (COA modules écrit et oral) ou FM chanteur (COA)
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine

Enseignements complémentaires obligatoires

- Piano pour chef de chœur
- Chant : 20 min/semaine

Enseignements complémentaires optionnels

Possibilité de suivre des UE complémentaires optionnelles (voir liste en fin de document) en fonction des places disponibles.

Examen de fin de 2^e cycle

Conduite de répétition 1

Travail avec un chœur d'enfants pour l'apprentissage d'une pièce à 2 voix ou d'un canon transmis au candidat une semaine avant l'examen. L'épreuve devra inclure un travail vocal avec le chœur (durée de l'épreuve : 15 min).

Conduite de répétition 2

Travail avec un chœur d'adultes sur une pièce non connue du chœur et transmise au candidat une semaine avant l'épreuve. L'étudiant pourra choisir de n'en faire travailler qu'une partie (durée de l'épreuve : 15 min).

Direction d'une œuvre au choix de l'élève

Direction d'une pièce connue du chœur et travaillée pendant le cycle.

L'étudiant fera un filage, puis relèvera les points essentiels à corriger ou à améliorer avant de procéder à un deuxième filage (durée de l'épreuve : 10 min).

Concert

Présentation de 10 à 12 min de programme lors du concert des chefs de chœur. Ce programme peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et/ou avec le chœur de l'étudiant.

Récompense

À l'issue du 2^e cycle est délivré le Brevet d'études musicales (BEM) :

1. lorsque l'élève a validé :
 - l'UE de dominante "direction de chœur" ;
 - l'UE de FM ;
 - l'UE Piano pour chef de chœur niveau 1.

2. et lorsqu'il a suivi, sur l'ensemble du cycle :
 - l'UE Chant ;
 - une pratique chorale au sein du Conservatoire.

Cycle à orientation amateur (COA)

Durée

De 1 à 3 ans

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

Admissibilité

- **Épreuve de FM** : dépistage de fautes, dictée mélodique et harmonique, analyse (tonalités, modulations, cadences, accords), lecture de rythme (durée de l'épreuve : 1h).

Admission

- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix *a cappella* ou accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les autres voix étant réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une partition chorale à 4 voix sur 4 portées.
- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à voix mixtes ou égales transmise au candidat une semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 12 min).

Objectifs et contenu

- Renforcement de la technique de direction, du vocabulaire gestuel et de la pédagogie de répétition
- Analyse au service de l'interprétation et de la pédagogie vocale en groupe
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant

Cursus

Tronc commun

- Cours individuel de direction de chœur (45 min/semaine)
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe : 2h/semaine
- FM instrumentiste (COA modules écrit et oral) ou FM chanteur (COA)
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine

Enseignements complémentaires obligatoires

- Piano pour chef de chœur (niveau 2)
- Chant : 20 min/semaine

Enseignements complémentaires optionnels

Possibilité de suivre des UE complémentaires optionnelles (voir liste en fin de document) en fonction des places disponibles.

Examen de fin de COA

Conduite de répétition 1

Travail avec la Maîtrise du Conservatoire sur une pièce polyphonique à 2 ou 3 voix transmise au candidat une semaine avant l'épreuve. L'étudiant pourra choisir de ne travailler qu'une partie de la pièce et veillera à proposer un travail vocal adapté (durée de l'épreuve : 15 min).

Conduite de répétition 2

Travail avec un chœur d'adultes sur une pièce à voix mixtes ou égales, préalablement déchiffrée par le chœur, et transmise au candidat une semaine avant l'épreuve. L'étudiant pourra choisir de n'en faire travailler qu'une partie (durée de l'épreuve : 15 min).

Direction d'une œuvre imposée

Direction d'une pièce à voix mixtes ou égales connue du chœur et transmise à l'étudiant une semaine avant l'épreuve. L'étudiant fera un filage, puis relèvera les points essentiels à corriger ou à améliorer avant de procéder à un deuxième filage (durée de l'épreuve : 10 min).

Concert

Présentation de 12 à 15 min de programme lors du concert des chefs de chœur. Ce programme peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et/ou avec le chœur de l'étudiant.

Récompense

À l'issue du COA est délivré le Certificat d'études musicales (CEM) :

1. lorsque l'élève a validé :
 - l'UE de dominante "direction de chœur" ;
 - l'UE de FM ;
 - l'UE Piano pour chef de chœur niveau 2.

2. et lorsqu'il a suivi, sur l'ensemble du cycle :
 - l'UE Chant ;
 - une pratique chorale au sein du Conservatoire
 - 2 UE au choix.

Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES)

Durée

De 1 à 3 ans

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

Ce concours n'est pas commun aux candidats « Grand Est ».

Admissibilité

- **Épreuve de FM** : dépistage de fautes, dictée mélodique et harmonique, analyse (tonalités, modulations, cadences, accords), lecture de rythme (durée de l'épreuve : 1h).

Admission

- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix *a cappella* ou accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les autres voix étant réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une partition chorale à 4 voix sur 4 portées.
- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à voix mixtes ou égales transmise au candidat une semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 15 min).

Objectifs et contenus

- Approfondissement de la technique de direction et de la pédagogie de répétition
- Approfondissement du rapport geste-son
- Recherche et développement d'un geste personnel
- Analyse au service de l'interprétation et de la pédagogie de travail avec le chœur (oral)
- Mise en rapport des compétences acquises dans les UE chant et piano à la pratique de la direction de chœur
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant

Cursus

Tronc commun

- Cours individuel de direction de chœur (45 min/semaine)
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe : 2h/semaine
- FM instrumentiste (COA modules écrit et oral) ou FM chanteur (COA)
- Modules histoire/écriture/analyse
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine

Enseignements complémentaires obligatoires

- UE Piano pour chef de chœur : niveau 2
- Chant : 20 min/semaine
- UE Pédagogie de la voix
- 1 UE complémentaire au choix (voir liste)

Possibilité de suivre d'autres UEs complémentaires de façon optionnelle (cf. liste).

Enseignements complémentaires optionnels

Possibilité de suivre des UE complémentaires optionnelles (voir liste en fin de document) en fonction des places disponibles.

Examens

• Première année (contrôle)

Conduite de répétition

Travail avec un chœur d'adultes sur une pièce à voix mixtes ou égales, préalablement déchiffrée par le chœur. La pièce est transmise à l'étudiant une semaine avant l'épreuve. L'étudiant pourra choisir de ne travailler qu'une partie de la pièce (durée de l'épreuve : 20 min).

Concert

Présentation de 12 à 15 min de programme lors du concert des chefs de chœur. Ce programme peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et/ou avec le chœur de l'étudiant.

• Deuxième année (fin de cycle)

Conduite de répétition 1

Travail avec un chœur d'adultes sur une pièce non connue du chœur.

L'étudiant sera mis en loge pendant 30 min. Il préparera la totalité de la pièce, mais pourra choisir de n'en faire travailler qu'une partie (durée de l'épreuve : 15 min).

Conduite de répétition 2

Travail avec un chœur d'adultes sur une pièce connue du chœur.

La pièce est transmise à l'étudiant une semaine avant l'épreuve. L'étudiant pourra choisir de n'en faire travailler qu'une partie (durée de l'épreuve : 15 min).

Direction d'une œuvre

Direction d'une pièce connue du chœur.

La pièce est transmise à l'étudiant une semaine avant l'épreuve. L'étudiant fera un filage, puis relèvera les points essentiels à corriger ou à améliorer avant de procéder à un deuxième filage (durée de l'épreuve : 10 min).

Concert

Présentation de 15 à 20 min de programme lors du concert des chefs de chœur.

Ce programme peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et/ou avec le chœur de l'étudiant.

Récompense

Le Diplôme d'études musicales (DEM) est délivré à l'issue du CPES :

1. lorsque l'élève a validé :
 - l'UE de dominante "direction de chœur" ;
 - l'UE de FM ;
 - les 3 modules histoire/écriture/analyse ;
 - l'UE Piano pour chef de chœur niveau 2 ;
 - l'UE de pédagogie vocale.

2. et lorsqu'il a suivi, sur l'ensemble du cycle :
 - l'UE Chant ;
 - une pratique chorale au sein du Conservatoire ;
 - une UE au choix.

Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES - post-DEM)

Durée

1 an

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

Admissibilité

- **Épreuve de FM** : un dépistage de fautes et une analyse.

Admission

- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix *a capella* ou accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les autres voix sont réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une partition chorale à 4 voix sur 4 portées.
- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à voix mixtes ou égales transmise au candidat 1 semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 15 min).

Objectifs et contenus

Préparation aux concours d'entrée dans les différents établissements d'enseignement supérieur.
Deux concours sont obligatoires.

Cursus

Tronc commun

- Cours individuel de direction de chœur : 45 min/semaine
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe : 2h/semaine
- UE de pédagogie (sur planning)
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine.

UE complémentaires

Les UE seront choisies en fonction des besoins liés aux concours d'entrée que l'élève préparera, les épreuves n'étant pas les mêmes d'un établissement à l'autre.

Cycle de spécialisation

Durée

1 à 2 ans (selon décision du jury lors du concours d'entrée)

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Condition

Être titulaire d'un DNSPM de direction de chœur ou d'orchestre.

Concours d'entrée

- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix *a cappella* ou accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve instrumentale** : le candidat présentera une pièce instrumentale de son choix. Le cas échéant, il sera accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une pièce chorale à 4 voix sur 4 portées.
- **Épreuve de "conduite de répétition"** : travail avec un chœur d'adultes sur une pièce non connue du chœur. Le candidat sera mis en loge pendant 30 min. Il préparera la totalité de la pièce, mais pourra choisir de n'en faire travailler qu'une partie (durée de l'épreuve : 10 min).
- **Épreuve de direction** : direction d'une pièce connue du chœur. La pièce est transmise au candidat une semaine avant l'épreuve. Il fera un filage, puis relèvera les points essentiels à corriger ou à améliorer avant de procéder à un deuxième filage (durée de l'épreuve : 10 min).
- **Entretien.**

Objectifs et contenus

- Approfondissement de la technique de direction et de la pédagogie de répétition
- Approfondissement du rapport geste-son
- Recherche et développement d'un geste personnel
- Analyse au service de l'interprétation et de la pédagogie de travail avec le chœur (oral)
- Orientation spécifique du cursus en fonction du projet de l'étudiant
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant

Cursus

- Cours individuel de direction : 45 min/semaine
- Cours d'analyse interprétative : 1h/semaine
- Chœur-école avec le chœur de la HEAR-Musique : 1h30/semaine
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine

L'étudiant pourra suivre d'autres UE (cf liste en fin de document), dans la limite des places disponibles.

Examen final

Récital d'une durée de 30 minutes.

Le programme est libre et peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et/ou avec le chœur de l'étudiant.

Récompense

Diplôme de spécialisation.

Atelier de direction de chœur

Durée

1 à 2 ans

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix *a cappella* ou accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les trois autres voix sont réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à voix mixtes ou égales, transmise au candidat une semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 10 min).

Objectifs et contenus

Cet atelier s'adresse à des personnes dont le métier nécessite des compétences en direction de chœur et qui souhaitent pouvoir renforcer leurs aptitudes dans ce domaine.

Il offre une souplesse dans l'organisation des études. Le contenu du cursus sera défini en fonction du projet de l'élève et se décidera d'un commun accord avec le professeur de direction.

Cursus

- Un cours individuel de direction de chœur : 1/2h/semaine
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe : 2h/semaine
- Une pratique chorale au sein du Conservatoire

L'élève pourra suivre d'autres UE en fonction des places disponibles (cf. liste en fin de document).

Examen final

Concert : présentation de 10 min de programme *a cappella* ou accompagné lors du concert des chefs de chœur. Ce programme peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et/ou avec le chœur de l'élève.

Récompense

Attestation.

Tableau récapitulatif des cursus

		Cycle 1	Cycle 2	COA	CPES	Spé.
Tronc commun	Dominante	Direction de chœur (cours individuels et collectifs)				
	Module de FM et de culture musicale	Formation musicale COA instrumentistes (oral et écrit) ou FM chanteurs COA				
		Analyse				
		Écriture				
	Histoire					
Chœur	Pratique à suivre sur tous les cycles					
UE obligatoires	Piano pour chef de chœur	Niveau 1		Niveau 2		
	Chant	Pratique à suivre sur tous les cycles				
	Pédagogie de la voix				Cours collectif	
UE optionnelles	Au choix	2 UE complémentaires (1 à 2 ans)			1 UE complémentaire (1 à 2 ans)	

Unités d'enseignement spécifiques au cursus

Inscription en fonction des places disponibles.

Culture musicale

- Histoire de la musique (obligatoire en CPES)
1 an
cours collectif
professeur : Rudolf Weber
- Analyse (obligatoire en CPES)
1 an
cours collectif
professeur : Werner Strinz
- Écriture (obligatoire en CPES)
1 an
cours collectif
professeur : Rémi Zeller
- Arrangement
2 ans
cours collectif
professeur : Hervé Jamet

Langues

- Italien
2 ans (niveau 1/niveau 2)
cours collectif
professeur : Silvana Torto
- Allemand
2 ans (niveau 1/niveau 2)
cours collectif
professeur : Friederike Schulz

UE instruments

- Pédagogie vocale (obligatoire)
2 ans (1 niveau)
cours collectif
professeur : Mélanie Moussay
- Piano (obligatoire)
2 ans par niveau
cours collectif
professeur : n.n.
- Découverte instrumentale
1 an
cours individuel
professeur : en fonction de l'instrument
- Initiation à la direction d'orchestre
1 an
cours collectif
professeur : Miguel Etchegoncelay

Répertoires spécifiques

- Introduction à la musique médiévale
2 ans
cours collectif
professeur : Caroline Magalhães
- Atelier de chant grégorien
2 ans
cours collectif
professeur : Caroline Magalhães
- Polyphonies du Moyen-Âge et de la Renaissance
2 ans
cours collectif
professeur : Caroline Magalhães

Travail corporel

UE ou cours collectifs, au choix :

- UE au sein du département théâtre (professeur : Olivier Achard)
- UE au sein du département danse (professeur : Arnaud Coste)
- UE Conscience corporelle (professeur Stéphane Seban)

